

[Tapez ici]

Madame, Monsieur le candidat à l'élection présidentielle,

En cette année d'élections, la santé mentale est un sujet largement négligé dans les débats qui entourent la campagne présidentielle. Pourtant, 12 millions de Français, soit près d'une personne sur cinq, souffrent d'au moins un trouble psychiatrique (schizophrénie, troubles bipolaires, dépression résistante, troubles obsessionnelles compulsifs, ...). Les maladies mentales représentent 110 milliards d'euros de dépense par an, soit 8% des dépenses nationales de santé. La santé mentale constitue un enjeu éthique, sociétal et économique qui ne peut être négligé.

Actant ce manque de considération, un ensemble d'associations et de fédérations d'associations travaillant sur le sujet ont décidé de s'en saisir. Des propositions ont été formalisées, issues d'un travail collectif commencé le 10 novembre 2016 à Blois lors d'un colloque organisé par l'Uniopss, l'ADESM et Santé Mentale France. A ce colloque étaient présents de nombreux acteurs de terrain des secteurs sanitaire, social et médico-social, ainsi que des associations de représentants d'usagers (Unafam, Advocacy, la Mad Pride, ...) Leurs participations et contributions ont servi de base au contenu du « consensus de Blois » qui constitue dès lors une synthèse des enjeux à venir pour la santé mentale et un positionnement proposant des réponses prioritaires concrètes à ces enjeux.

À la suite de ce colloque, il a été proposé à de nouveaux partenaires de se joindre à la dynamique d'acteurs déjà amorcée, pour renforcer un plaidoyer sur la santé mentale présenté aux candidats. Le « consensus de Blois » est ainsi le fruit de cette dynamique. Il constitue une synthèse des revendications et propositions des nombreuses organisations qui ont rejoint la dynamique collective initiée le 10 novembre.

Ainsi « le consensus de Blois » rassemble 8 propositions pour faire évoluer la politique de santé mentale :

- (re)Mettre les personnes au cœur de leur parcours de santé en leur donnant les moyens de participer aux dispositifs qui les concernent et en faisant de leurs droits de citoyens une priorité ;
- Adapter les dispositifs de soins et d'accompagnement aux populations présentant des vulnérabilités particulières ;
- Améliorer la continuité des parcours de soins, développer les dispositifs pratiquant "l'aller-vers" (par exemple des équipes mobiles) et s'inscrivant dans le territoire de proximité des personnes ;
- Renforcer le décloisonnement des acteurs du champ de la santé mentale (secteurs sanitaire, social et médico-social), notamment à travers des formations transversales communes ;
- Diminuer les inégalités d'accès aux soins et à l'accompagnement en santé mentale et encourager la composition d'un "panier de services" sur les territoires, comme le préconise M. Laforcade dans son rapport rendu en octobre 2016 ;
- Faire de la prévention et de la promotion de la santé mentale une priorité ;
- Sensibiliser le grand public à la santé mentale afin de lutter contre la discrimination et la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques.

Ces propositions sont déclinées en sous-propositions opérationnelles qui figurent en annexe du présent courrier.

[Tapez ici]

Une délégation des organisations signataires se tient prête à vous rencontrer afin de pouvoir échanger avec vous sur les évolutions que nous souhaitons, pour une politique de santé mentale - éthiquement acceptable - et accessible à tous.

Dans l'attente de vous lire ou de pouvoir vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le candidat à l'élection présidentielle, en l'expression de notre considération distinguée.



Pierre Micheletti,  
Président de la  
Commission Santé



Pascal Mariotti, Président



Jacques Marescaux, Président



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Jean-Claude Matha,  
Représentant de l'Unafam

ADVOCACY FRANCE



Philippe Guérard, Président

FÉDÉRATION  
ADDICTION

Prévenir | Réduire les risques | Soigner

Jean-Pierre Couteron, Président



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

Jean-Marc Antoine,  
Représentant de la Fédération des  
acteurs de la solidarité



Anne-Marie Lavarde et  
Eric Wynckel,  
Représentants de l'association  
LA MAD PRIDE



Claude Hege, représentant



Faire face à la schizophrénie

Marie-Agnès Letrouit, Présidente



Félix le Moan, Président



les usagers en santé mentale

Claude Finkelstein, Présidente



Laurent Thévenin, Délégué national



ASSOCIATION MONDIALE POUR LA READAPTATION PSYCHOSOCIALE  
COMITE FRANÇAIS POUR LA RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE

Gilles Vidon,  
Représentant de l'association



Geneviève Laurent, Présidente